

# Trier ? C'est pas sorcier !

---

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



**Assemblée primaire du 16 octobre 2017  
Commune de Collonges**

# 1

## Situation pour notre commune



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Situation

**1** Règlement accepté en séance du 12 juin 2016 par l'assemblée primaire

**2** Présentation et règlement sur le site internet

**3** En cours de validation de la taxe de base par le canton

**4** Prochaines étapes



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# 2

## Processus & Etat des lieux



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Processus – dans les communes

- **2016-2017 : Révision du règlement sur les déchets**
  - > intégration de la taxe au sac (financement du traitement et de l'élimination des déchets urbains)
  - > adaptation de la taxe annuelle de base (selon m<sup>3</sup> SIA, nbre habitants, etc. / financement des frais d'infrastructure)
  - > choix éventuel de mesures d'accompagnement



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Situation au 4 septembre 2017

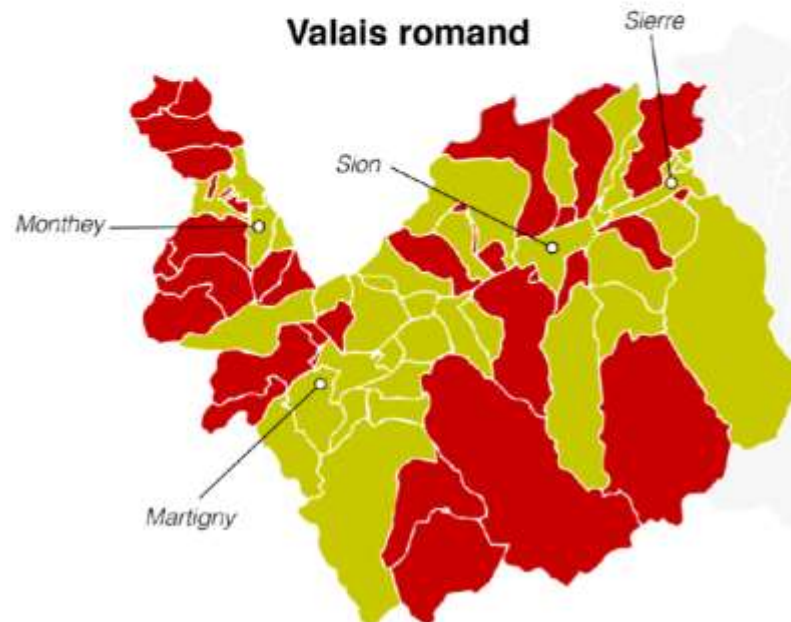
## Etat des lieux – Valais romand

- **Août 2017** : 35 des 63 communes concernées ont fait valider leur nouveau règlement à leur législatif (lequel est ensuite soumis à validation par les services cantonaux puis homologué par le Conseil d'Etat).



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



**ANTENNE**  
RÉGION VALAIS ROMAND

## Etat des lieux – Valais romand

- **Fin 2017** : validation des derniers règlements communaux
- **2017-2018** : les communes ajustent leurs infrastructures de tri, de collecte, leur communication, etc.



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Votre administration prend les mesures qu'elle souhaite pour :

- > l'infrastructure de collecte des déchets incinérables et valorisables (moloks, écopoints, déchetterie, etc.),
- > le ramassage et le transport de ces déchets,
- > le ramassage et l'élimination des déchets non valorisables,
- > l'information et l'administration,
- > le contrôle et la verbalisation.



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



## Infrastructures pour Collonges

- *Extrait de la présentation du lundi 12 juin 2017 à l'AP pour le projet de la récupération des déchets alimentaires.*
- Budget 2018 = un montant de frs 16'000.- pour l'équipement de 4 emplacements.
- Pas de molok supplémentaire.
- Baisse prévu d'env. 40% des déchets dans les moloks



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

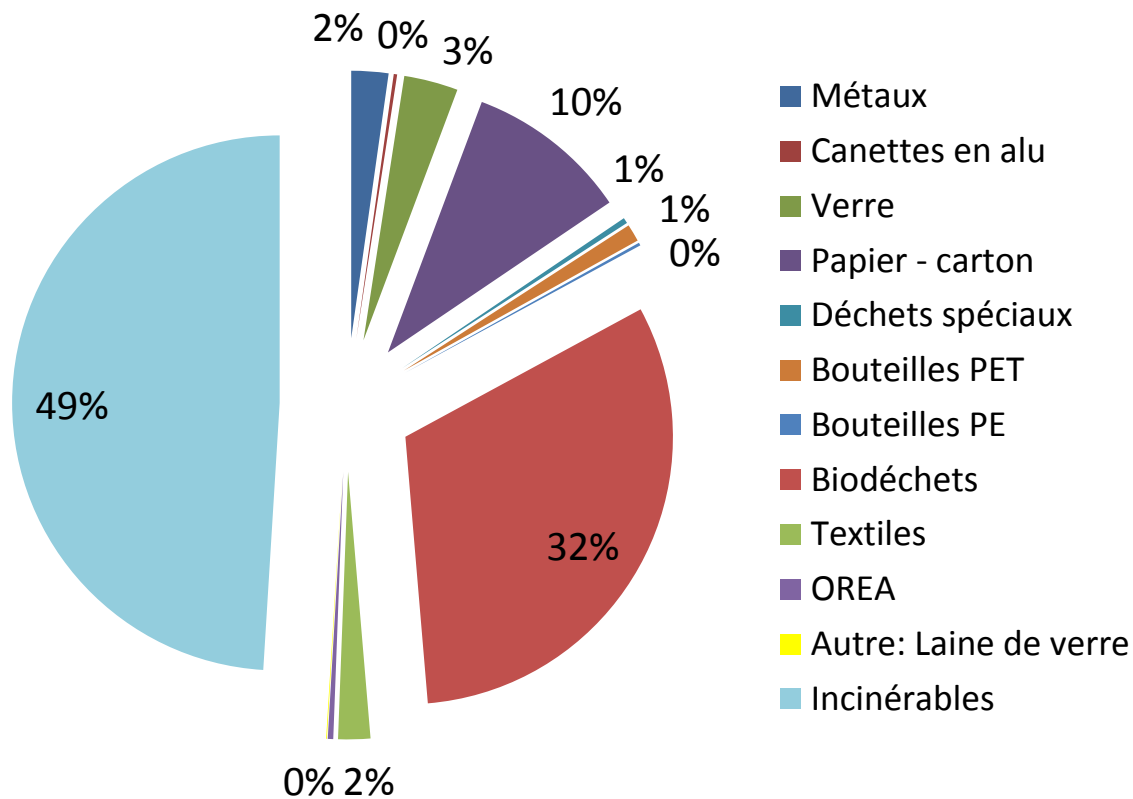
Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# La moitié du contenu des poubelles actuelles est valorisable



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



# Ce qui va concrètement changer



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



# Déchets alimentaires

- Pour notre commune, il faut prévoir 4 endroits pour collecter les déchets alimentaires.
- Des tests sur St-Maurice et Massongex.
- Pour notre commune, il faut prévoir d'ici l'été 2018 au plus tard, l'installation de containers pour la récupération.
- 94 kg par année et par citoyen de déchets alimentaires dans les ordures ménagères (moyenne CH) !!!
- OM en 2016 pour notre commune = 152,6 tonnes
- Env. 50 tonnes de déchets alimentaires



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# 3

## Sac taxé & communication



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

---

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Recto & verso



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



# Réflexions

La conception du visuel du sac taxé a répondu à un certain nombre de contraintes et réflexions :

- Marquer une **différence** importante **avec les sacs non taxés** disponibles sur le marché (noirs, gris, etc.).
- **Eviter de le confondre avec celui de nos voisins**, (Vaud, Haut-Valais).
- Lui donner une «**identité valaisanne**».
- Lui assurer une **bonne visibilité dans l'espace public** (ramassage), même en station (enneigement).
- Informer et **sensibiliser le consommateur au tri** des déchets.



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



# Choix

## Différenciation – Visibilité – Identité valaisanne

- Un sac blanc et un habillage graphique rouge vif

## Un message de campagne

- «Trier ? C'est pas sorcier !», un message qui guide toute la campagne de communication portée par l'Antenne Région Valais romand

## Information – sensibilisation au tri

- 12 pictogrammes qui symbolisent «ce qui ne va pas dans le sac» et qu'on peut facilement trier



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



# Pictogrammes

## SENSIBILISATION AU TRI

«Ce qui ne va pas dans le sac»



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



Carton / Papier



Verre



PET



Fer-blanc



Aluminium /  
Canettes



Huiles



Déchets  
verts



Textiles



Médicaments  
Produits toxiques



Piles



Ampoules  
Sources lumineuses



Appareils  
électriques

# Comparatif du prix du sac et taxes de base en Suisse romande (TVA incluse)



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

	Aigle Région	Ville de Fribourg	Ville de Neuchâtel	Ville de Delémont	Valais romand
Sac 17 L	CHF 1.00	CHF 1.05	CHF 1.00	CHF 1.10	CHF 0.95
Sac 35 L	CHF 1.95	CHF 1.90	CHF 2.00	CHF 2.15	CHF 1.90
Sac 60 L	CHF 3.80	CHF 3.10	CHF 3.40	CHF 3.85	CHF 3.40
Sac 110 L	CHF 6.00	CHF 5.60	CHF 6.30	CHF 7.30	CHF 6.20
Taxe de base	CHF 100.00 par logement	CHF 97.20 par contribuable	CHF 124.20 par logement	Selon l'âge ou par le nbre personnes par ménage, etc. ( CHF 146.90 par couple)	Selon le nbre de personnes par ménage ou par m <sup>3</sup> SIA ou par pièces, etc. (en moyenne entre CHF 55.00 et 150.00)

# Dates-clés 2017-2018

- **Automne 2017**

- > Production de plus de 6 millions de sacs.
- > Le fabricant assure la production et la distribution dans les commerces début décembre.

- **1<sup>er</sup> janvier 2018**

- > Entrée en vigueur de la taxe au sac. Les anciens sacs noirs ne peuvent plus être utilisés pour jeter les déchets urbains (ordures ménagères).



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Information au grand public

- **Septembre 2017 :**
  - > L'Antenne lance [www.trier-pas-sorcier.ch](http://www.trier-pas-sorcier.ch)



## 1 sac, 1 couleur, 1 prix

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, toutes les communes du Valais romand adopteront le principe de la taxe au sac.

En 2013, face à la nécessité de se mettre en conformité avec la loi (lien sur la page «Bases légales»), plusieurs présidents de communes se sont rassemblés au sein d'un groupe de travail afin d'échanger sur ce changement de philosophie. L'Association Région Valais romand qui regroupe les 63 communes du Bas-Valais et du Valais central, a été mandatée pour piloter cette démarche, son bras opérationnel l'Antenne Région Valais romand accompagne les travaux de l'association.

### Un système simple et peu coûteux:

Après avoir examiné les différents systèmes possibles (taxe au poids ou au sac), le groupe s'est accordé sur la nécessité de trouver un système uniforme, offrant des coûts et un temps de mise en œuvre raisonnables. Dans ce contexte, son choix s'est porté sur la taxe au sac, la taxe au poids ayant été jugée onéreuse à mettre en place, coûteuse à l'entretien (système mécanique, électronique, exposition à la déprédation, etc.) et grevée du dédoublement de réduire la capacité des conteneurs en raison de son système de pesage.

### Eviter le tourisme des déchets

La taxe au sac, en revanche, est d'une mise en œuvre simple et rapide. Elle peut s'appliquer uniformément à toutes les communes, malgré des systèmes de collecte différents. Elle ne nécessite aucun dispositif électronique ni investissement communal conséquent, et mitige le «tourisme des déchets». Elle permet en outre une approche «sociale»: une commune peut, par exemple, offrir des sacs lors d'une naissance.

## ACTUALITES

14.10.2015

### Le bocal, nouvel accessoire du client

Après le magasin «Chou Mamie» à Sion, deux nouveaux magasins vendent des denrées en vrac: viennent d'ouvrir en Suisse romande.

> Lire la suite  
> Actualités

## LE SAVIEZ-VOUS?

### CAR ou TAR?

CAR signifie contribution



## Trier? C'est pas sorcier!

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Pour notre commune :

Distribution d'un tout-ménage avec les informations utiles d'ici fin novembre :

- les écopoints,
- la déchetterie,
- le ramassage,
- etc ...



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



# 4

## Impact pour 1 ménage



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Projet simulation pour Collonges

Ménage de 4 personnes

- Sur la base de 1 à 2 sacs de 35 litres par semaine en moyenne (1,5 sac)

## Avant l'introduction de la taxe au sac

Achat des sacs (sacs actuels noirs)	30.-
Taxe appliquée pour 4 personnes	280.-
<b>Total</b>	<b>310.-</b>

## Après introduction de la taxe au sac

Achat de sacs	148.-
Taxe appliquée pour 4 personnes	0.-
Taxe annuelle de base	154.- *
<b>Total</b>	<b>302.- *</b>

- Projet selon nos calculs et total estimatif  
55.- / pers. pondération à 2.8



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Taxe : env. Fr. 1,57 par sac / calcul



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



Prix de vente à Fr. 1.90

Fabrication	}	<b>Fr. 0.33</b>
Stockage		
Logistique		
Marge revendeur		
Encaissement		
TVA		
<b>Taxe</b> (hors TVA)		<b>Fr. 1.57</b>
<b>Total</b>		<b>Fr. 1.90</b>

TVA : calcul avec le taux qui sera applicable jusqu'au 31.12.2018



# 5

# Conclusion



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Antenne-communes-Canton- Surveillance des prix (Monsieur Prix)

- **Les communes**

- > adaptent leur règlement sur les déchets,
- > choisissent de développer-renforcer-modifier leurs infrastructures de tri et collecte,
- > informent leurs habitants des changements,
- > assurent le contrôle du tri des déchets,
- > sont responsables de l'équilibre financier de leur gestion de déchets selon le système des 3 piliers (taxe au sac, taxe annuelle de base, impôt).

- **Le Canton**

- > valide les nouveaux règlements communaux,
- > prépare le dossier d'homologation pour le Conseil d'Etat,
- > traite les éventuels recours de citoyens.

- **Monsieur Prix**

- > veille à la justesse et à la transparence des prix dans ce marché monopolistique
- > est régulièrement informé de l'évolution de la démarche



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Conclusion

- **Changement de système** / La taxe au sac n'est pas une taxe supplémentaire, elle remplace la taxe variable actuelle.
- **Incitation** / Plus le citoyen trie, moins ses coûts sont élevés.
- **Rôle des communes** / Les communes aident leurs citoyens en mettant en place un système de tri.
- **Accompagnement** / Les citoyens et les entrepreneurs seront accompagnés par le biais d'une communication régulière.
- **Demain** / Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, trier ne sera donc... pas sorcier !



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# FIN

# Merci pour votre attention.



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand